

développement international (CRDI), à la Société Petro-Canada pour l'assistance internationale, aux secours internationaux et à diverses bourses d'études.

Le programme d'aide bilatérale de l'ACDI vient en aide à certains pays en développement de l'Asie, de l'Afrique et des Amériques par le moyen de projets de développement de nature très diverse, notamment différentes formes d'assistance technique. En 1982, 869 élèves et stagiaires du Tiers Monde étudiaient au Canada et 752 élèves et stagiaires étudiaient dans leur propre pays ou dans un autre pays en développement grâce à l'aide financière de l'ACDI. En outre, 593 conseillers canadiens ont été affectés à l'étranger aux termes d'ententes avec l'ACDI en 1982.

L'aide bilatérale canadienne est financée par le moyen de subventions non remboursables ou de prêts au développement. La plupart des prêts sont accordés pour 50 ans, généralement sans intérêt, et aucun remboursement n'est exigé pour les 10 premières années; quelques-uns sont offerts pour 30 ans à un taux d'intérêt de 3 %, avec sept années de grâce avant le premier paiement. Pour alléger le fardeau de la dette des pays désignés par les Nations Unies comme étant les moins développés, le Canada a décidé en 1977 de renoncer au remboursement des prêts qu'il avait déjà accordés à ces pays, et depuis lors l'aide qu'il leur fournit est exclusivement versée sous forme de subventions.

Le programme d'aide à l'Asie est le plus ancien programme d'aide bilatérale du Canada: depuis 1951 il a fourni de l'aide pour une valeur d'environ \$4 milliards, au profit surtout du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan, de l'Indonésie et du Sri Lanka. L'aide alimentaire et l'infrastructure (barrages, transport de l'énergie électrique et autres formes de transport) prédominaient dans les premières années, mais plus récemment une nouvelle génération de projets est apparue qui met l'accent sur l'aménagement rural. La priorité sera désormais accordée à l'agriculture et au développement social.

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone ont reçu ensemble plus de \$3 milliards sous forme d'aide bilatérale du Canada.

En Afrique francophone, les efforts de l'ACDI ont porté notamment sur l'irrigation, le forage de puits, l'électrification rurale et le transport ferroviaire, de même que sur la santé, l'éducation et le développement communautaire. On a également fourni des aliments et des engrais, et un certain nombre de programmes de coopération industrielle ont été entrepris avec les pays à revenus moyens de la région.

En Afrique anglophone, l'aide canadienne vise à la fois à subvenir aux besoins des pauvres en milieu rural et à combattre le manque flagrant d'infrastructure. L'accent a été mis sur la production alimentaire et l'aménagement rural, et l'aide alimentaire s'est accrue en raison de la famine généralisée. Parmi les principaux bénéficiaires de l'aide de l'ACDI figurent la Tanzanie, l'Égypte, le Kenya, le Ghana, la Zambie et le Zimbabwe.

L'aide du Canada à des pays des Amériques a totalisé aux environs de \$800 millions. Dans les Antilles, où l'aide canadienne remonte à 1958, le tourisme est important, et c'est pourquoi l'aide a porté entre autres sur l'amélioration des aéroports, des moyens de communication et des systèmes de distribution de l'eau. La grande priorité est la création d'emplois, particulièrement dans l'agriculture et dans le secteur manufacturier. En Amérique latine, où le Canada fournit de l'aide bilatérale depuis 1970, l'accent est mis sur l'aménagement rural. Parmi les pays des Amériques qui reçoivent de l'ACDI des montants importants au titre de l'aide bilatérale, on peut mentionner Haïti, la Jamaïque, la Guyane et la Colombie.

Par le moyen de l'aide multilatérale, le Canada se joint à d'autres pays pour financer des programmes de développement dont l'ampleur dépasse les ressources d'un pays seul. Les contributions du Canada aux programmes d'aide multilatérale sont canalisées par des organismes de l'ONU, des institutions financières telles que la Banque mondiale et les banques régionales de développement, ainsi que d'autres organismes internationaux spécialisés. Le Canada verse des contributions à quelque 65 programmes ou organismes, et il participe à l'élaboration des politiques de ces diverses institutions.

Au cours des années 60, le Canada a fait œuvre de pionnier en octroyant des fonds publics à des organismes non gouvernementaux pour les aider à multiplier leurs efforts. En 1982-83, l'ACDI a versé \$63.6 millions pour aider 180 organismes bénévoles canadiens à parrainer quelque 2,500 projets dans 111 pays en voie de développement, et elle a fourni \$59.6 millions pour permettre à des institutions éducatives et sociales canadiennes de participer à 768 projets dans toutes les régions du monde et dans tous les secteurs importants de la coopération au développement. Les gouvernements provinciaux ont fourni pour leur part \$24.3 millions. Au total, l'aide officielle du Canada au développement s'est chiffrée à près de \$150 millions affectés au financement de plus de 3,000 projets. Ces projets, qui portent habituellement sur l'alimentation, la nutrition, l'hygiène publique et l'éducation, encouragent l'autonomie par l'utilisation des ressources locales et aident souvent un grand nombre de personnes parmi les plus pauvres et les plus isolées. Par l'entremise d'un autre programme créé en 1974, l'ACDI a versé \$18 millions en 1982-83 pour aider 67 organismes non gouvernementaux constitués à l'échelle internationale à réaliser des projets, principalement dans le domaine du développement social et des services communautaires.

Parmi les autres contributions financières de l'ACDI en 1982-83, on peut mentionner \$25 millions pour les secours internationaux d'urgence, à l'intention surtout des réfugiés en Asie et en Afrique; \$16 millions dans le cadre d'un programme de coopération industrielle visant à aider les entreprises et les industries canadiennes à participer au développement à l'échelle mondiale; et \$4.2 millions